

Couche régionale des linéaires bocagers 2014

Bilan des remontées des couches locales

Etat des remontées 2014 selon la note de juillet 2014 intitulée "Publication des données Bocage via Géobretagne pour la constitution d'un référentiel régional".

L'année 2014 est la première année de remontée des linéaires bocagers et de publication sous Géobretagne. La mise en oeuvre du programme Breizh Bocage sur la programmation 2015-2020 prévoit la possibilité de financer l'amélioration des données SIG des porteurs de projets en s'appuyant sur les préconisations du pôle métier Bocage en terme de vectorisation et de structuration des données.

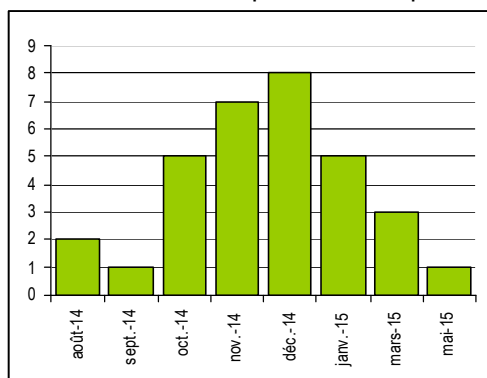
La remontée des données SIG devient un élément de contrôlabilité qu'il convient de maîtriser.

Ce bilan a pour objectif d'identifier les difficultés rencontrées en 2014 afin d'améliorer la prise en compte des préconisations par les structures porteuses lors des remontées annuelles futures.

1. Quelques données chiffrées et cartographiées

Au 12/05/2015 (cf. **annexes 1 et 2**) :

- 32 structures ont remonté leur couche locale de linéaires bocagers pour un linéaire total de 54 490 km
- 29 structures remontent un total de 1 771.3 km des linéaires créés ou restaurés sous Breizh Bocage 1
- 4 structures n'ont pu remonter que les linéaires créés ou restaurés durant Breizh Bocage 1 (2007-2014).



L'étalement de la remontée en 2014 (également année de transition entre les deux programmes Breizh Bocage) traduit le **travail important de reprise** des données effectué par les structures.

Le mois d'octobre, initialement retenu pour la remontée annuelle, permet de stabiliser la saisie des linéaires **effectivement** créés et/ou restaurés de l'hiver précédent. Cependant, cette date est-elle toujours compatible avec l'instruction des dossiers Breizh Bocage ? (CF. **annexe 4**)

Les remontées de **périmètres d'intervention** 2014, année de transition, ont mélangé des périmètres des volets du précédent programme avec des périmètres pressentis de type "stratégie territoriale". La dernière version du cahier des charges Breizh Bocage 2 est plus explicite sur le sujet (CF. **annexe 4**).

Les indicateurs de réalisation (en km) issus de la base données OSIRIS* sont présentés dans le tableau suivant (à rapprocher des **1 773.3 km** de linéaires créés ou restaurés remontés graphiquement) :

Haies plantées	Haies restaurées	Talus nus	Talus restaurés	Total	Linéaires entretenus
1 287.7	1 133.3	2 41.5	27.9	2 690.4	2 343.3

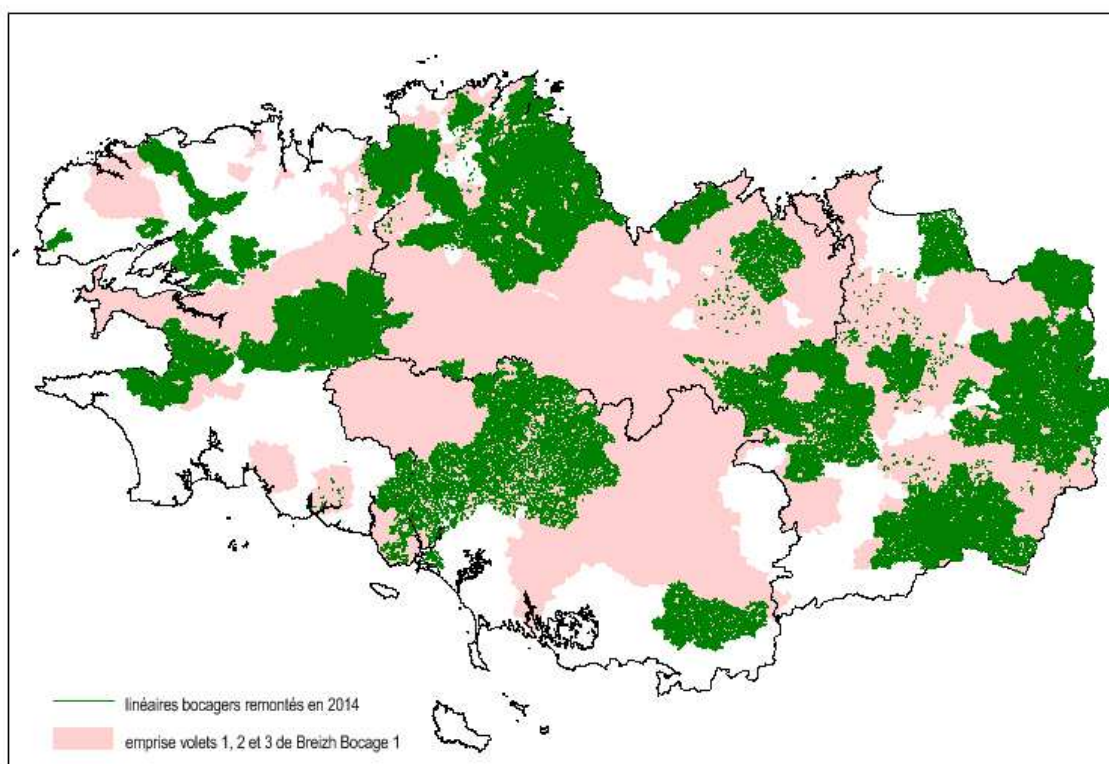
*80% des dossiers V3 -travaux - sont renseignés au 01/06/2015

Les deux cartes suivantes montrent la répartition géographique des linéaires remontés.

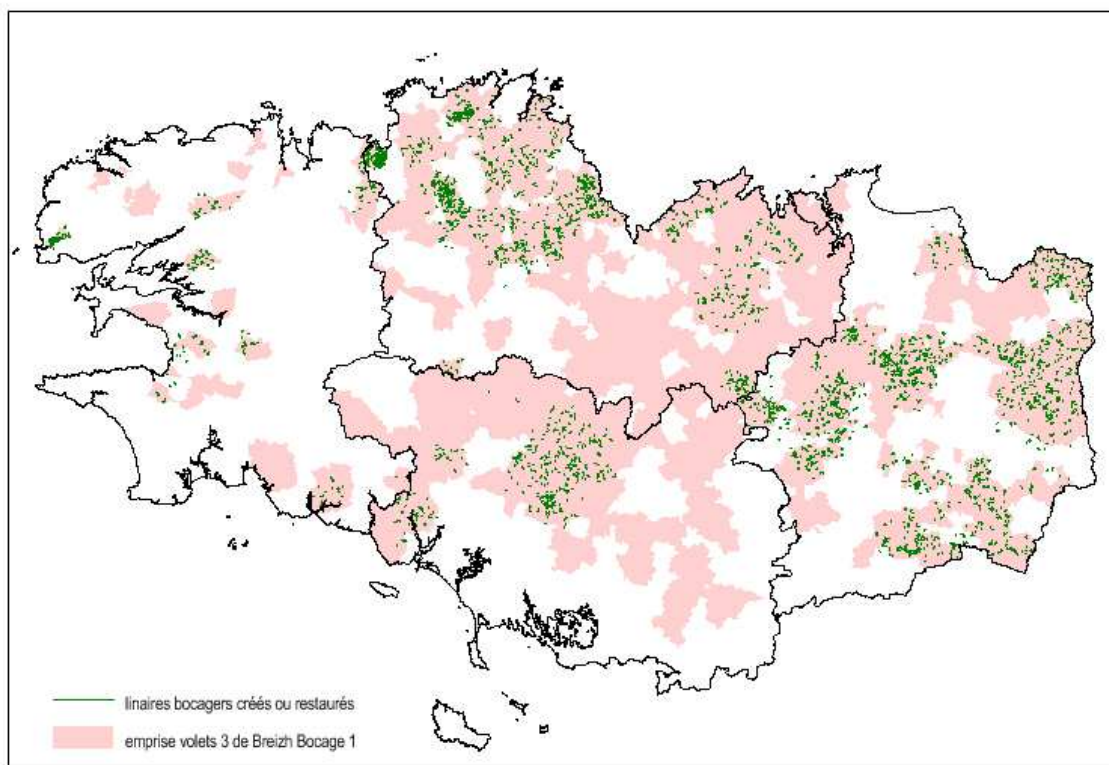
A noter :

- la difficulté certaine sur certains territoires étendus à valoriser et standardiser la vectorisation des linéaires faite lors de l'état des lieux du volet 1 (diagnostic territorial) de Breizh Bocage 1 (parfois plusieurs années auparavant et en prestation)
- que certains territoires vont engager le travail de reprise dans le cadre de la stratégie territoriale du programme Breizh Bocage à venir
- que certains territoires ne reconduisent pas leurs actions sur le bocage dans le cadre de Breizh Bocage.

Localisation des linéaires bocagers remontés au regard des territoires Breizh Bocage 1 tous volets confondus (V1, V2 et V3)



Localisation des linéaires créés ou restaurés (volet 3 - travaux) sous Breizh Bocage 1 au regard des territoires des volets 3 de Breizh Bocage 1



2. Des remarques sur les remontées

2 étapes d'intégration des linéaires dans la couche agrégée GéoBretagne :

- la remontée des couches d'août à décembre 2014 a donné lieu à des échanges avec les structures porteuses et donc de possibles corrections avant publication
- à partir de janvier 2015, les couches remontées ont été versées en l'état dans la couche régionale.

3 types de remarques :

- remarques suite aux échanges avec les structures porteuses

- les doublons concernent essentiellement une même valeur de l'attribut ID_LOCAL pour des linéaires différents. Peu de doublons géographiques relevés. Quelques doublons de linéaires issus de la saisie par deux structures différentes.
- peu de problèmes de récupération de fichier en raison de la projection utilisée. Certaines structures utilisent la projection conique conforme CC48.
- quelques remontées avec le nom ID_AJOUR au lieu de ID_LOCAL
- souhait de certaines structures de **typer l'attribut ID_LOCAL en caractère** afin de pouvoir stocker un identifiant signifiant (concaténation de l'année des travaux avec un compteur par exemple).
- quelques remontées avec LONG_SIG=0. Soit la longueur du linéaire a été saisie localement en décimal et est inférieure à 1 mètre, soit il s'agit d'une scorie issue de la vectorisation. A noter que le re-calcul de LONG_SIG remonte des écarts avec celle saisie. Calcul de longueur fait en son temps localement sous la projection Lambert II étendu ?
- NOM_PROD : n'est pas toujours renseigné avec le nom en toutes lettres de la structure. Interrogation également remontée sur comment renseigner cet attribut : **qui est considéré comme producteur/gestionnaire**
- attention au remplissage de l'attribut COUVERT : le **typage en numérique** de cet attribut fait qu'il est automatiquement renseigné par 0 avec MapInfo lors de la saisie et/ou lors de l'import d'un fichier shp (même si cette valeur est renseignée par NULL dans le fichier shp)
- AN_IMPLANT : remonté dans certains cas **en numérique et non pas texte** -> même problème de valeur à 0 avec MapInfo. D'autre part, la valeur **9999** est mal comprise (identification d'une plantation dont on ne connaît pas précisément l'année d'implantation) ; il faut revoir la remontée de cette information. Enfin, dans certaines remontées, cet attribut a également été renseigné pour des **travaux de restauration** ; il faut également traiter cette remontée.

- remarques complémentaires sur les plages de valeur remontées par attribut (CF. annexe 3)

- ajout de valeur de type "-1", "-", "88", "99" de façon aléatoire dans certaines couches locales avec pour objectif de signifier la non connaissance de l'information. En fait, l'utilisation de la valeur **99** est préconisée **uniquement** pour remplir la non connaissance de l'attribut **COUVERT** en raison du remplissage automatique par 0 d'un attribut de type numérique avec MapInfo. Pour tous les autres attributs, étant de type texte, il n'y a pas d'ambiguïté, il est laissé sans information quand on n'en dispose pas. Ce choix est fait pour une facilité de saisie.
- il y a un problème manifeste de **plage de valeurs** pour les attributs TYPE_PROG et INTERFACE.
- pour les autres anomalies, les erreurs de valeurs relèvent plus de la saisie que d'un choix délibéré d'une valeur signifiante.

En règle générale et afin de maintenir la cohérence des informations portées, l'ajout de valeurs, si nécessaire, doit être traité de façon "collégiale".

- remarques sur les premières exploitations de la couche agrégée BOCAGE L 2014 R53

Les 1 771.3 km des linéaires créés ou restaurés sous Breizh Bocage 1 et remontés graphiquement n'ont pu être ventilés en indicateurs de réalisation OSIRIS (haies plantées, haies restaurées, création de talus nus et talus restaurés). En effet, les attributs impliqués dans les requêtes de sélection (TYPE_PROG, AN_IMPLANT, STRUCTURE et POS_SOL) ne sont pas tous renseignés ou sont mal compris (AN_IMPLANT renseigné également dans certain cas pour des restaurations d'emprise).

L'attribut TYPE_TRVX doit donc être remonté afin de pouvoir répondre aux attentes dans le suivi et l'évaluation de Breizh Bocage 2.

3. L'implication du pôle métier Bocage dans la mise en oeuvre du Breizh Bocage 2

Le cahier des charges de Breizh Bocage 2 montre l'intérêt porté à la qualité des données SIG bocage en rappelant le respect des préconisations du pôle métier bocage pour toute donnée SIG bocage produite durant le programme.

La possibilité ouverte de financer pour partie ce travail de mise en cohérence des données SIG introduit une dimension de contrôlabilité dans la remontée des données SIG durant la durée du programme. Les objectifs du pôle métier Bocage doivent donc intégrer ce point et faciliter la bonne marche des contrôles éventuels sans remettre en cause les démarches d'ouverture vers d'autres utilisateurs.

La remontée 2014 des linéaires bocagers 2014, année de transition, est un test "grandeur nature" qui permet d'orienter les actions à court et moyen terme.

Actions à court terme :

L'annexe 4 présente des propositions à caler et valider lors de la réunion du pôle métier Bocage du 11/05/2015 en terme :

- de calendrier (cohérence entre le calendrier Breizh Bocage et la publication sur Géobretagne d'une couche agrégée des linéaires)
- d'évolution et ajout d'attributs attendus notamment pour pouvoir faire un bilan annuel des travaux réalisés sous Breizh Bocage 2 (quantitatifs en terme de linéaires créés et restaurés).

Suite à la réunion, un article spécifiquement dédié au protocole de remontée et la définition des attributs attendus dans la mise en oeuvre de Breizh Bocage 2 sera publié sur le pôle métier bocage. Il stockera également l'historique des versions utilisées. **Cet article répondra aux renvois fait dans le cahier des charges Breizh Bocage en matière de données SIG.**

Actions à moyen terme :

Un réunion du pôle métier Bocage à programmer pour la **rentrée septembre** doit permettre d'avancer sur le calcul d'indicateurs et notamment de voir l'implication des attributs retenus dans ces calculs. Elle doit permettre également de travailler sur l'identification et la production de couches graphiques qui facilite un remplissage automatique de certains attributs.

Annexes

Annexe 1.

Au 12/05/2015, 32 structures ont remonté leur couche locale de linéaires bocagers

dép.	SIRET	dénomination	nbre linéaires	longueur (km)
22	24221442700013	Communauté de communes Côte de Penthièvre	5 887	758
22	20003578000010	Communauté de communes Plancoët-Plélan	8 977	795
22	20004066500016	Lannion Trégor communauté	24 676	1 867
22	20001570900013	Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien	8 514	1 059
22	20002043600016	syndicat mixte du bassin versant du lac de Jugon	375	49
22	20001738200025	Syndicat Mixte Environnement Goëlo Argoat	82 999	8 177
22	21220113100019	VILLE DE LANNION	56 742	4 614
29	24290069400074	Communauté de Communes du Pays de Quimperlé	94	38
29	20001479300026	EP Aménagement Gestion versant de l'Aulne	52 156	6 256
29	20003086400025	EP Gestion et Aménagement de la baie de Douarnenez	15 952	1 990
29	25290106100017	SM des eaux du bas Léon	5 370	885
29	25290108700046	Syndicat de bassin de l'Elorn	21 744	2 405
29	25290003000013	Syndicat des Eaux de KERMORVAN	977	155
29	25290093100020	Syndicat Mixte du Tregor	89	17
35	25350168800027	Bassin versant du MEU	27 056	3 044
35	25350262900020	Collectivité Eau du Bassin Rennais	3 976	474
35	24350063400064	Communaute de communes Au Pays de la Roche aux Fees	21 373	2 082
35	24350057600042	Communauté de communes Baie du Mont St-Michel	15 742	1 119
35	24350073300114	COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE	208	41
35	20003899000012	Communauté de communes de Saint-Méen Montauban	11 169	851
35	24350064200125	Communauté de communes du Pays de Moyenne Vilaine et Semnon	22 807	2 314
35	24350066700288	Communauté de communes du val d'Ille	9 642	931
35	24350053500048	LOUVIGNE Communauté	13 566	1 249
35	25350177900032	SI du bassin de la Seiche	339	58
35	20001027000029	SI du bassin de la Vilaine amont	26 491	3 036
35	25350157100017	SI du bassin du Chevré	9 235	1 021
35	24350034500026	SIVOM du Haut Couesnon	39 848	2 497
35	20004513600013	Syndicat mixte du bassin de l'Ille et Illet	225	43
35	20003537600025	SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU LINON	219	28
56	25560079300046	SYNDICAT DE LA VALLEE DU BLAVET	35 902	3 814
56	25560097500031	Syndicat du Bassin du Scorff	11 726	1 445
56	20003890900012	Syndicat Mixte de Bassin Versant du Trévelo	17 312	1 378
		total	551 388	54 490

Annexe 2.

Linéaires travaux (création et restauration d'emprises) Breizh Bocage 1

dép.	SIRET	dénomination	nbre linéaires	longueur (km)
22	24221442700013	Communauté de communes Côte de Penthièvre	239	29.06
22	20003578000010	Communauté de communes Plancoët-Plélan	387	41.14
22	20004066500016	Lannion Trégor communauté	671	71.27
22	20001570900013	Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien	626	86.73
22	20002043600016	syndicat mixte du bassin versant du lac de Jugon	375	49.42
22	20001738200025	Syndicat Mixte Environnement Goëlo Argoat	1 690	227.13
22	21220113100019	VILLE DE LANNION	1 106	132.21
29	24290069400074	Communauté de Communes du Pays de Quimperlé	94	37.97
29	20001479300026	EP Aménagement Gestion versant de l'Aulne	86	7.97
29	20003086400025	EP Gestion et Aménagement de la baie de Douarnenez	106	16.69
29	25290108700046	Syndicat de bassin de l'Elorn	183	31.10
29	25290003000013	Syndicat des Eaux de KERMORVAN	152	24.52
29	25290093100020	Syndicat Mixte du Tregor	89	16.51
35	25350168800027	Bassin versant du MEU	1 347	186.77
35	25350262900020	Collectivité Eau du Bassin Rennais	197	23.41
35	24350063400064	Communaute de communes Au Pays de la Roche aux Fees	439	64.76
35	24350057600042	Communauté de communes Baie du Mont St-Michel	209	18.87
35	20003899000012	Communauté de communes de Saint-Méen Montauban	73	7.54
35	24350064200125	Communauté de communes du Pays de Moyenne Vilaine et Semnon	435	69.09
35	24350066700288	Communauté de communes du val d'Ille	758	92.35
35	24350053500048	LOUVIGNE Communauté	475	53.77
35	25350177900032	SI du bassin de la Seiche	339	57.97
35	20001027000029	SI du bassin de la Vilaine amont	626	76.05
35	25350157100017	SI du bassin du Chevré	192	19.61
35	24350034500026	SIVOM du Haut Couesnon	645	83.48
35	20004513600013	Syndicat mixte du bassin de l'Ille et Illet	225	42.99
35	20003537600025	SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU LINON	219	28.38
56	25560079300046	SYNDICAT DE LA VALLEE DU BLAVET	958	141.48
56	25560097500031	Syndicat du Bassin du Scorff	221	33.10
		total	13 162	1 771.30

Annexe 3.

colonne 1 : plages de valeurs utilisées

colonne 2 : nombre d'enregistrements (état des lieux et travaux BB1) par valeurs remontées par attribut.

colonne 3 : nombre d'enregistrements (TYPE_TRVX commençant par BB1) par valeurs remontées par attribut.

COUVERT

-1	37 725	24
0	55 659	1 554
1	44 408	57
2	87 135	88
3	308 911	11 331
6	2	2
99	17548	106

ORI_PENTE

	357 347	3 659
0	13	1
0B	1	1
-1	54 596	460
88	19	19
CEI	1	1
O	1	
O	5	
OB	23 515	1 579
OBL	4 292	179
OER	1	1
ON	2	1
PAR	45 191	1 834
PAT	1	
PE	1	1
PER	49 894	3 409
PLA	1	1
PR	1	1
SO	16 501	2 012
SO	2	1
SOS	1	1
SP	1	
VER	1	1

POS_TOPO

	423 463	5 132
0	209	
-1	57 493	308
B	1	1
BP	1	1
BV	5	4
CEI	2 890	575
CRE	203	18
EAP	1	
EPA	1 423	160
M	1	
PAR	9	4
PLA	17 632	2 024
RIP	6	4
SO	2	1
V A	1	
VAL	11 382	1 177
VER	36 665	3 752
VRE	1	1

INTERFACE

	167 494	2 427
0	12	
-1	56 768	692
B	1	1
BA	1	1
BABA	768	
BABO	865	
BAT	2	2
BAV	1 320	
BBA	29 376	628
BBAB	1	
BBO	27 897	388
BBOI	5	
BC	80	80
BCBB	1	
BCE	8	8
BEA	5	5
BEAU	14 579	668
BJ	388	2
BL	3 745	30
BOE	2	
BP	165 817	4 259
BPI	283	104
BV	79 122	3 493
BVC	153	104
BVR	332	263
PB	5	5
PER	1	1
VBO	2321	1
VE	4	
VV	32	

POS_SOL

	450 779	1 119
-	55 130	47
9	1	1
A	84	80
B	2 797	1 677
C	17	
G	7	7
M	261	87
P	18 927	5 605
T	23 385	4 539

STRUCTURE

	437 488	1 562
0	27	27
-1	55 528	445
3	1	
88	1	
BF	4	
HA	3 580	695
HA	1	1
HAX	1	1
HJ	10 553	2 813
HM	33 126	6 482
HMX	10	10
HO	5 021	2
HT	102	31
SE	5 944	1 093
T	1	

AN_IMPLANT

	307 983	534
-1	38 065	
0	181 801	19
1	2	
1950	1	
1970	1	
1975	2	
1983	2	2
1985	2	
1990	7	
1992	1	
1993	3	
1995	48	
1998	9	
1999	57	
2000	44	
2001	49	
2002	21	2
2003	65	12
2004	321	46
2005	769	41
2006	989	208
2007	418	62
2008	229	10
2009	472	307
2010	1 317	1 180
2011	2 169	1 916
2012	3 585	3 393
2013	2 791	2 665
2014	2 457	2 297
2015	16	16
9999	7 692	452

TYPE_PROG

	445 237
-1	57 765
99	2
AFAF	32
AMGT FON	177
BB1	11 411
BB1_2010	112
BB1_2011	109
BB1_2012	76
BB1_2013	77
BB1_SADC	271
BB1-V3_2	265
BB1-V320	63
BB1-V3GM	78
BB1-V3TL	700
BV	43
CC	215
CDC	35
CG	170
CG22	12
CG22-AEL	83
CG35	16
CRE	18
CT	1
CTE	
CTMA	
FEOGA	1 495
FL	195
HA	
MAE	70
MVS	65
OA	13
PPC	189
PPC_2012	20
PPC_2013	23
PPCEP	78
SANS	32 272

Orange : valeurs non attendues

Vert : valeurs non utilisées

Bleu : "valeurs ambiguës"

Annexe 4.

4.1. Rapprochement du calendrier Breizh Bocage avec les publications GéoBretagne

Calendrier Breizh Bocage

Type de dossier	Dépôt*	Remontée SIG du périmètre concerné	Disponibilité des données SIG bocage
Stratégie territoriale (une seule demande durant 2015-2020)	année N	périmètre de type PST dépôt de la demande	année N+1
	prolongation possible en N+1		année N+2
Programme annuel d'actions	année N	périmètre de type ZIP dépôt de la demande	pas de remontées
Programme annuel de travaux bocagers	année N	périmètre de type ZIP dépôt de la demande	année N+1
<i>Objectifs</i>		<i>cartographie annuelle de l'état d'avancement du programme</i>	<i>calcul d'indicateurs pour le suivi et l'évaluation de programme et cartographies</i>

* date de l'accusé de réception du dossier délivrée par le GUSI marque le début de l'éligibilité des dépenses

Calendrier publication sur GéoBretagne : octobre/novembre

Propositions à valider:

- ouvrir un dossier SIG dans l'espace collaboratif Breizh Bocage (notamment pour le dépôt des couches graphiques attendues)
 - remonter dans cet espace le contour des périmètres au moment du dépôt du dossier Breizh Bocage
 - remonter dans cet espace la couche graphique produite lors de la stratégie territoriale
 - remonter annuellement la couche graphique enrichie des linéaires travaux réalisés (octobre au plus tard)
- Les couches graphiques publiées sur GéoBretagne en octobre/novembre contiendront l'agrégation des données disponibles à cette date.

4.2. Propositions d'évolution et d'ajout dans les attributs attendus : à valider

Ces propositions reprennent les points évoqués dans le chapitre "2 : des remarques sur les remontées".

4.2.1. Propositions d'évolution sur les attributs demandés à ce jour

Nom	Intitulé	Type	Valeurs	Evolution proposée
ID_LOCAL	Identifiant unique de l'objet	Alphanumérique.		Changer le type de l'attribut de numérique en alphanumérique (20 caractères) afin de permettre la construction d'un identifiant signifiant Ex : concaténation de l'année des travaux avec un compteur
POS_TOPO	Position du linéaire bocager dans la topographie	Car(3)	CEI: Ceinture (entre versant et vallon) CRE: Crête EPA: Epaulement entre plateau et versant PLA: Plateau ou absence de pente (< 3%) RIP : ripsisylve VAL: Vallée ou vallon ou talweg VER: Versant (pente >= 3%)	Ajouter les valeurs "en bleu" ?

Nom	Intitulé	Type	Valeurs	Evolution proposée
INTERFACE	Second espace bordant du linéaire bocager	Car(3)	BBA: Bord de bâti BBO: Bord de bois BEAU: Bord d'eau BL: Bord de lande "naturelle", climacique BP: Bord de parcelle culturale BPI : Intra-parcellaire BV: Bord de voirie indifférencié BVC : Bord de voirie chemin BVR : Bord de voirie route	Ajouter les valeurs "en bleue" ?
STRUCTURE	Composition du linéaire bocager	Car(3)	HA: Haie arbustive HJ: Haie arborescente, essentiellement haut jet HM: Autre haie arborescente soit mixte HO: Haie à dominante ornementale, type "thuya" HT : Taillis HJL : Très jeunes ligneux SE: Sans essences arborescentes ou arbustives	Sur les 1 771 km de linéaires remontés BB1, 14 % du linéaire n'est pas renseigné-> problème pour retenir un type de structure pour des création d'emprise avec plantation et/ou régénération naturelle assistée ? -> faut-il rajouter la valeur HJL pour qualifier ces créations d'emprise plutôt que de retenir la structure cible ? Ajouter les valeurs "en bleue" ?
COUVERT	Présence et continuité du couvert ligneux de la strate arborescente et/ou arbustive le long du linéaire bocager	Entier court	0 : Nu 1 : Epars (<1/3) 2 : Discontinu (de 1/3 à 2/3) 3 : Continu (de 2/3 à 3/3) 99 : en attente de valeur	Sur les 1 771 km de linéaires remontés BB1, 19% ont pour valeur 0 (Nu). Or, seuls 74% sont renseignés par SE dans STRUCTURE. valeurs de cet attribut retenues en numérique pour utilisation dans un mode de calcul de la densité bocagère. Ce choix pose problème sous MapInfo (un attribut numérique n'accepte pas de valeur nulle et est automatiquement renseigné par 0. Faut-il le passer en caractère ? Ambiguïté également pour le renseigner lors de création d'emprise avec plantation et/ou régénération naturelle -> quelle règle partagée à adopter ?
AN_IMPLANT	Campagne de réalisation de la plantation et/ou du talus.	Car(4)	sur 4 caractères	Rappel : l'attribut doit être en caractère (4 caractères). Il correspond à la date de création d'une emprise lors des travaux Breizh Bocage (plantation - talus - régénération naturelle assistée). ex : 2012 pour une création hiver 2011/2012 La valeur 9999 est proposée pour indiquer qu'un linéaire est une plantation dont on ne connaît pas l'année exacte d'implantation. Problème de compréhension ? Faut-il réintroduire l'attribut ORI_BOC ? Cet attribut ne doit pas stocker l'année de la restauration d'emprise lors de travaux Breizh Bocage

Nom	Intitulé	Type	Valeurs	Evolution proposée
TYPE_PROG	Linéaire ayant fait l'objet d'une aide publique connue	Car(8)	BB1 : Programme Breizh Bocage 1 BB2: Programme Breizh Bocage 2 CG : Programme départemental CTE: Contrat territorial d'exploitation CTMA: Contrat Territorial Milieu Aquatique FEOGA : Financement FEOGA HA: Programme Harmonie MAE: Mesure agro-environnementale MAEC : Mesure agro-environnementale et climatique PL : financement local SANS: Sans programme	Ajouter les valeurs "en bleue" ? Faut-il maintenir la valeur SANS ? <i>Nombreuses valeurs ajoutées dans les remontées. Faut-il en garder ?</i>

4.2.2. Propositions d'ajout des attributs

Nom	Intitulé	Type	Valeurs	Description et précisions
BORD_REF	Premier espace bordant du linéaire bocager	CAR(3)	CF. valeurs de l'attribut INTERFACE	Construit sur le même modèle que l'attribut INTERFACE, il permet d'introduire la saisie de linéaires hors du domaine agricole. Dans la plupart des cas il sera renseigné par la valeur "BP"
ORI_BOC	Origine du linéaire bocager	Car(4)	BH : bocage hérité NP : néobocage planté NS : néobocage spontané	
TYPE_TRVX	Type de travaux	Car(5)	CH : Création de haie à plat CT : Création de talus nu CHT : Création de haie sur talus CRNA : Création par régénération naturelle accompagnée RH : Restauration de haie existante (regarnissage) RT : Restauration de talus nu RHT : Restauration haie et talus TAS : travaux d'améliorations sylvicoles DEG : Dégagement de plant TFD : Taille de formation et dégagement TF : Taille de formation ECL : Eclaircie ELAG : Elagage	Cet attribut ne concerne que les travaux réalisés TAS : travaux d'améliorations sylvicoles ajouté pour renseigner les linéaires connus impliqués dans une MAEC En gris, les valeurs à ne pas remonter. Sont-elles utilisées ?
AN_TRVX	Campagne de la réalisation des travaux	Car(4)		= AN_IMPLANT si création d'emprise et à renseigner aussi pour les restaurations d'emprise (voir les travaux d'amélioration sylvicoles dans le cadre des MAEC lorsque connu)
